

**TOURISME ET DEVELOPPEMENT : UNE APPROCHE CULTURELLE**

**AUTEUR : Dr. Abdallah GABSI**

**Enseignant Chercheur à Toulouse**

**Originaire de la ville d'Hammamet (Tunisie)**

**Docteur en Droit International et Européen**

**Docteur en Aménagement de l'Espace, Urbanisme.**

**Docteur en Gestion.**

**Docteur d'Etat en Sciences économiques : Economie internationale et Economie  
du Tourisme.**

**Cet article « Tourisme et développement - une approche culturelle » est publié dans la**

**Revue les deux Rives - Cahiers d'Études Méditerranéennes. 1993. N° 2,**

**Montpellier. pp. 10-11**

**TOURISME ET  
DEVELOPPEMENT**  
**- Une approche culturelle -**

**Abdallah GABSI\***

Dans l'optique de résoudre leurs problèmes économiques et sociaux, les pays jeunes ont dû opter pour le développement de certains secteurs jugés prioritaires.

Si pour quelques uns, le tourisme constitue l'un de ces secteurs, il faut noter que tous les pays en voie de développement n'ont pas tous la même attitude devant cette option. L'Algérie a misé sur le développement des industries lourdes, qualifiées "d'industries industrialisantes" et a rejeté le tourisme. Le Maroc l'a choisi et promu, quant à la Tunisie, elle en a fait, au départ, un secteur d'appoint pour éponger le déficit de la balance des paiements puis un pilier de l'activité économique.

Les efforts déployés par l'ensemble des décideurs (l'Etat, les tour opérateurs, les directeurs d'hôtels...) se sont soldés par un développement spectaculaire du tourisme de masse.

Les investissements en infrastructures et en superstructures évoluent constamment et les gestionnaires de cette activité justifient leur poursuite par l'apport en devises, par la création d'emplois et par les effets d'entraînement attendus. Le secteur public qui était le principal investisseur a dû céder la place au secteur privé : la rentabilité enregistrée par le tourisme justifie à elle seule la privatisation de ses capitaux.

A travers le coût des investissements en superstructures hôtelières et extra-hôtelières le tourisme fait apparaître certaines caractéristiques de l'industrie lourde : le coût de création d'emplois dans le tourisme demeure supérieur à celui calculé pour les autres activités (250 % de celui des industries diverses).

Les investissements sont à la fois nationaux et étrangers (français, allemands, italiens, saoudiens, marocains, suisses, anglais...). L'investissement cumulé a plus que quadruplé en quatorze ans, entre 1976 et 1989. Ils représentent 6 % de la formation brute du capital fixe en 1983 contre 1,7 % en 1976. La valeur ajoutée du tourisme par rapport au P.I.B. est de 5 % et le taux d'occupation de la capacité en lits installés est de 60 %.

L'apport en devises, principale raison invoquée pour le choix du tourisme, a connu une augmentation spectaculaire. Ainsi le tourisme apparaît-il comme la première source de devises avant le pétrole même s'il a tendance à être rattrapé par le textile. Le tourisme retient 20 % des recettes en devises provenant des exportations. Entre 1987 et 1991, les recettes touristiques provenant du tourisme s'élèvent à 3,7 milliards de dinars.

Pour la période 1987-1991 les investissements étrangers étaient de 128 millions de dinars.

L'importance de cette activité se justifie encore par la part de la population vivant du tourisme : un million, soit près d'un huitième de la population tunisienne<sup>(1)</sup>.

Parmi les effets induits du tourisme, nous relevons la stimulation des activités annexes telles que l'artisanat, le transport, l'immobilier...

L'activité bancaire en a également profité : la thésaurisation qui était une tradition a dû laisser la place à l'épargne, source de financement des investissements touristiques ou autres que touristiques.

L'évolution touristique a provoqué un phénomène inflationniste et un autre spéculatif en matière du foncier notamment où le placement d'argent apparaît de plus en plus sûr.

Le tourisme de masse ne cesse de confirmer sa place dans l'économie tunisienne. Il convient pour diversifier cette activité encore jeune en dépit de l'expérience acquise, de développer le tourisme culturel dont les objectifs diffèrent du premier.

Un certain nombre d'expériences ont été déjà menées ayant laissé une impression favorable à ceux qui y ont participé.

\* Docteur en urbanisme, Docteur en Droit international, Chercheur au Centre de Recherche et d'Études en Situations Interculturelles (C.E.R.E.S.I.)  
Université de Toulouse-le-Mirail

Aussi rappelle-t-on celle menée par Gérard et Maria Roussel dans le cadre de leurs responsabilités à culture et liberté à Aniane (région de Montpellier). Leur objectif était de faire rencontrer des personnes des deux rives de la méditerranée. Outre l'initiation à l'artisanat tunisien, ils ont organisé, le 18 avril 1981, une conférence à ` même. L'équipe de la revue Horizons Maghrébins de l'Université Toulouse-le-Mirail (U.T.M.) a organisé deux voyages d'études, l'une, à Pâques 1989, pour les étudiants du D.E.S.S. d'études interculturelles de l'U.T.M. et en avril 1992 pour l'Association Santé Immigrants de Toulouse. Des rencontres avec les universitaires et la population et des visites d'institutions telles que la structure d'accueil de l'orphelinat de Marrakech. Cette association prépare encore un autre voyage prévu pour fin et satisfaire les curiosités culturelles tels les mots qui ressortent des débats des organisateurs de cette visite culturelle. Un contact avec la population du littoral et de l'arrière-pays a permis aux uns et aux autres d'échanger, coupant ainsi avec les circuits stéréotypés.

Ainsi, faut-il rappeler ici que le voyage effectué avec les étudiants de l'U.T.M. a fait l'objet d'un travail de recherche : le mémoire réalisé a été brillamment soutenu en octobre 92<sup>(2)</sup>.

Le tourisme culturel est en voie d'évolution, certains convaincus de son utilité le stimulent. Le comité Médico-Social pour la Santé des Migrants de Toulouse qui, comme nous venons de l'évoquer plus haut, a déjà effectué un voyage au Maroc, en prépare un autre en Tunisie, fin avril - début mai 93.

Joindre l'utile à l'agréable, tel est l'objectif qui guide l'action des animateurs de ce type de tourisme. Aussi faut-il rappeler l'Université d'Eté Euro-Arabe dont les travaux ont été effectués au Centre Culturel International de Hammamet ( ) où d'imminentes personnalités scientifiques (Michel JOBERT, Michel Sudarkis, Mohamed Arkoun, Paul Balta, Habib Slim...) sont venues réfléchir sur les rapports Nord-Sud...<sup>(3)</sup>

Tourisme de masse et tourisme culturel ont un dénominateur commun, le voyage, mais ils diffèrent de par les objectifs recherchés. La rentabilité et la recherche du lucre, au centre de la stratégie du décideur-investisseur touristique, explique le développement du premier, le tourisme de masse. Mais la politique de diversification de l'activité touristique nécessite que l'on attache un intérêt particulier au tourisme culturel qui semble donner une place de choix à la rencontre des cultures et à la compréhension des peuples.

---

Notes

- (1) Voir notre thèse "L'analyse socio-économique et spatiale du Tourisme en Tunisie : l'exemple de Hammamet", soutenue en juin 1984 sous la Direction du Professeur Jean-Paul Laborie, Université Toulouse le Mirail, T. I et T. II, 819 p., spécialité Géographie et Aménagement.  
Voir notre article "Le Boom Touristique : le cas de Hammamet", in horizons Maghrébins, Université Toulouse le Mirail, N° 3/4, pp. 115-139.  
Voir travaux de Jean-Marie Miossec, spécialiste de la Géographie du Tourisme, Université de Montpellier III, dont notamment "L'espace touristique et son insertion régionale en pays sous-développés, l'exemple de la Tunisie", Géographie du Tourisme - Travaux de l'institut de géographie de Reims, N° 13/14, 1973, p. 53-63.
- (2) LAPIERRE Véronique et SZYMANSKY Martine : "Tunisie : Voyage intraculturel ou la formation migrante", Mémoire de D.E.S.S. de Psychologie interculturelle, sous la direction du Professeur Patrick DENOUX, octobre 1992, Université Toulouse le Mirail, 220 p. et 91 p. d'annexe.
- (3) Voir l'Université Euro-arabe : Joindre l'utile à l'agréable in Horizons Maghrébins, N° 9/10, U.T.M., pp. 135-149. Toulouse 1987